



1) Description de la course :

Lieu : Plateau de Diesse, (2517 Diesse, <http://www.plandeville.ch/diesse>, entre le lac de Biemme et le Chasseral)
Date : Samedi 7 juillet 2018, Course par équipe non stop.

2) Participant, inscription, frais de participation, horaire

Inscription dès 09.00 jusqu' à 10:30 heures. Durée de la course: 11.00 – 17.00 heures, ensuite résultats et remise des prix.
Enregistrement et inscription via le site internet: ou le jour de la course au bureau de course, dernière inscription : 10.30 heures
Prix : 50.- par équipe + 30.- de dépôt pour le transpondeur (à payer le jour de la course au bureau de course)
- Chaque équipe désigne un chef de team qui signe le Règlement.
Seuls les Solex avec entraînement à galet sont admis.

3) Règlement de course

Les participants sont âgés d'au moins 14 ans et sont en possession au minimum d'un permis de vélomoteur.

- Le chef de l'équipe prend connaissance du règlement et le confirme par sa signature lors de l'inscription.
Il est responsable d'informer ses coéquipiers sur la teneur du règlement.
- Les changements de pilotes et de véhicules, les ravitaillements, etc. ne sont autorisés que dans les box de course et non pas sur la piste.
- **La règle principale est le Fairplay!** Les demandes exceptionnelles sont à adresser à une personne de l'organisation (Personnes avec badge officiel)
Une infraction au règlement entraîne une réduction du nombre de tours de course ou l'exclusion.
 - Jusqu'à 30' avant le départ de la course, il est possible d'effectuer des tours d'entraînement
 - 20 minutes avant le course il y aura une information officielle à tous les participants
- Chaque chef d'équipe reçoit un numéro de course et un transpondeur à fixer du coté arrière gauche de la machine.
 - Il n'est pas permis d'endommager le véhicule ou de contraindre un adversaire.
 - Le port du casque est absolument obligatoire.
- Des dommages subit en course et qui entraîne des nuisances (par exemple pots d'échappement endommagé) doivent être réparés immédiatement avant de poursuivre la course..
- Il est permis de réparer ou de changer le véhicule de course défectueux en le ramenant au box par ses propres moyens et dans le sens de la course. Le nombre de véhicule de course n'est pas limité.
 - L'organisateur ne met pas de véhicule de course à disposition
 - Le nombre de pilote par équipe n'est pas limité mais il est conseillé de rouler avec 3 pilotes.
- Pendant la course, le changement de pilotes est illimité mais il ne doit y avoir qu'un pilote est une machine en course par équipe.

3a) Catégories

Il y a deux catégories :

- **Original**, le Velosolex est original, sans modifications est confirme aux données de l'expertise
(gicleurs réglables et cylindres en alu ne sont pas autorisés)

- **Tuning**, véhicule équipé d'un seul moteur à galet à partir d'un Velosolex (voir illustrations ci-dessous). Les pièces suivantes doivent impérativement provenir du moteur original et être en fonction: carburateur, bloc-moteur, bielle, cylindre, culasse. Ces pièces peuvent être modifiées pour autant que la cylindrée ne dépasse pas les 49,9 cm3 et ces pièces doivent être fonctionnelles. Il n'est par exemple pas permis de monter un carburateur d'origine uniquement pour qu'il soit présent sur le moteur mais sans fonction. Les autres composants tels que : réservoir, cadre, roues, pneus, etc peuvent être choisis librement.

Le jury se réserve le droit de procéder à des contrôles.



4) Responsabilité

L'ORGANISATEUR DECLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ET DEMANDE DE DÉDOMMAGEMENT.

5) Classement

- Le classement se fait sur la base de:
- Nombre de tours parcourus et terminés.
 - Le tour le plus rapide

6) Parking - Box de course et place de camping

- Des places de parc pour les participants et le public sont à disposition.
- Chaque équipe se voit attribuer un endroit pour son Box de course à placer à au moins 10 mètres de la piste.
- Chaque équipe mettra ses déchets dans un sac à ordures de la commune mis à disposition et laissera lors de son départ un emplacement absolument propre.
 - Il ne sera pas procédé à des modifications ou à des creusements du sol.
- Une protection avec une bâche ou un tapis est conseillé afin d'éviter une contamination du sol avec de l'huile ou de la benzine.
- Les places pour les véhicules sont limités dans le parc des coureurs.
- Il est possible de passer la nuit au Camping de Lignières, contact: camping.fraso-ranch@bluewin.ch, Tel. 032 751 46 16

Lu et approuvé, Lieu et date:

Team et Nom du chef de l'équipe:

Signature: